16.02.2021

# La transition énergétique retardée par un manque de rétributions

Selon l'association Vese, 24 des 30 plus grands exploitants de réseaux rétribuent à peine au-dessus de la moitié du prix préconisé. (archives) © KEYSTONE/GAETAN BALLY

16.02.2021

L'association des producteurs d'énergie indépendants Vese dénonce le manque de rétributions dont souffrent les exploitants d'installations photovoltaïques en Suisse.

Alors que le montant de la rétribution a été clairement fixé par la Confédération dans le cadre de son plan "Energie 2050+", seuls six des 30 plus grands exploitants de réseaux distribuent la valeur souhaitée.

Les tarifs de rétribution sont très diversifiés au sein de la branche, puisqu'ils varient entre 5,87 ct/kWh et 13 ct/kWh, indique l'association Vese dans un communiqué publié mardi.

Pourtant l'ordonnance sur l'approvisionnement électrique, modifiée en 2019, fixe la rétribution à 10,96 ct/kWh "pour compenser les montants engagés, l'entretien et l'amortissement de l'installation".

Selon les données compilées par Vese pour l'année 2021, 24 des 30 plus grands exploitants de réseaux rétribuent à des valeurs inférieures à ce taux et dans le cas extrême, à peine au-dessus de la moitié du prix préconisé.

Pour Vese, ils se rendent coupables "de l'entrave à la transition énergétique", puisqu'ils compliquent l'extension massive au photovoltaïque, pourtant nécessaire aux objectifs climatiques définis par la Suisse.

"Comment peut-on prendre des décisions positives pour des investissements alors que les rétributions ne couvrent pas les frais et qu'en plus on doit subir d'année en année de si fortes variations?", s'interroge Diego Fischer, membre de la direction de Vese.

Le responsable du projet souligne que ce sont les cantons et les communes, propriétaires des exploitants de réseaux, qui sont directement concernés et sollicités. Selon lui, la nouvelle loi leur fournit les "outils nécessaires" pour accélérer le développement du photovoltaïque.

A noter toutefois que la moyenne pondérée de la rétribution s'est accrue de 3% sur un an, passant de 9,0 ct/kWh en 2020 à 9,2 ct/kWh en 2021.

**ATS, AWP**